


Canada's New Free Trade Agreement

DOC
CA1
EA
88K21
EXF

KEY

BENEFITS



Canada

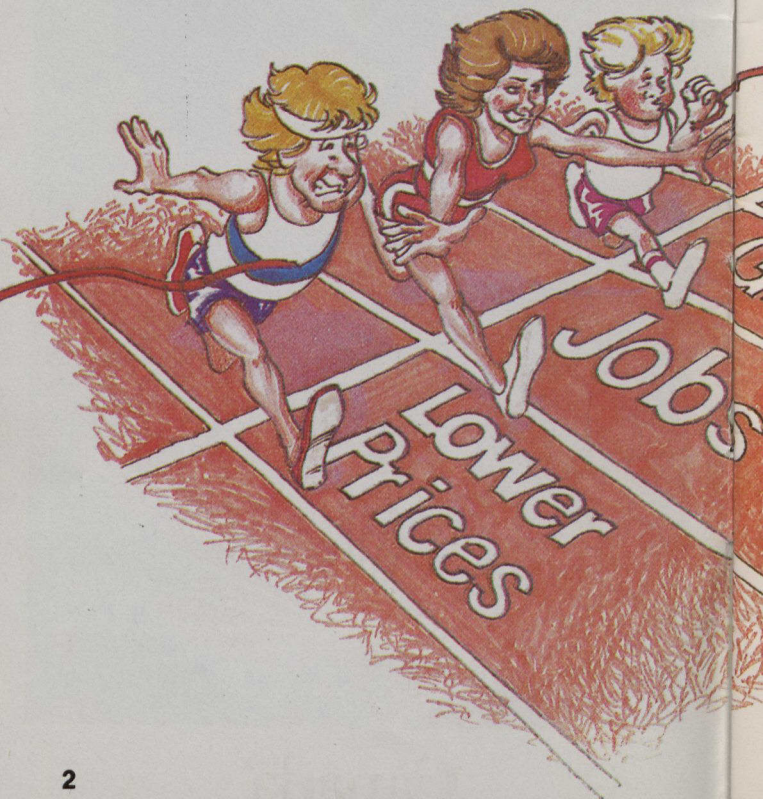
Canada and the United States recently negotiated a new Free Trade Agreement, or FTA. The FTA will benefit all regions and all sectors of the economy. Here's how.

- **It will help Canada compete.**

If you export to the U.S., you will get a larger and more secure market for your goods. A larger market means you can produce more efficiently, in longer and larger runs. Your costs will go down. Competing in the U.S. market now will help us in global competition as well.

- **It will cut costs and lower prices.**

If you are shopping for groceries, appliances, clothing or a new car, you will get a wider range of choices at lower costs. Your dollar will buy more.



.b4328632(E)
.b4328644(F)

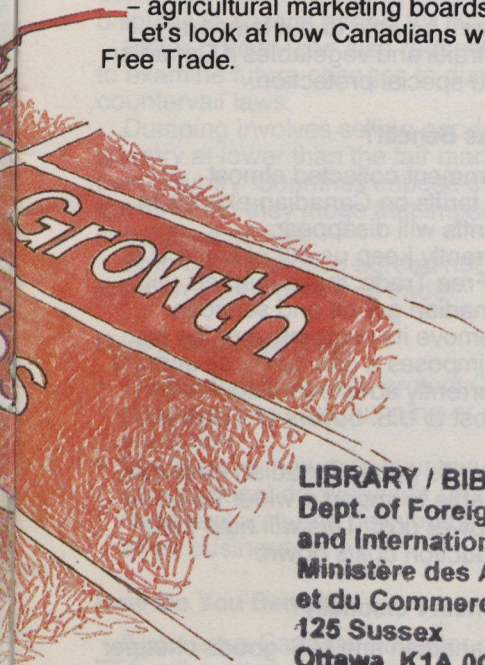
- **It will mean more jobs for Canadians**
 - in farming, fishing, forestry, mining and manufacturing
 - in service industries like banking, insurance and telecommunications
 - in the energy field, and
 - in supplying government with goods and services.

- **It will mean better and higher paying jobs.**

Lower costs mean more profit. This in turn means businesses will invest more in technology, giving Canadians higher quality jobs and higher paying jobs.

- **It will protect Canada's**
 - cultural industries
 - regional development programs
 - social programs
 - agricultural marketing boards

Let's look at how Canadians will gain from Free Trade.



LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
Dept. of Foreign Affairs
and International Trade
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

TARIFFS

A country imposes tariffs when it adds a tax on imports. This increases the cost of those imports.

What We Got

- Canada and the U.S. agreed to drop tariffs completely over a 10 year period.

Some tariffs will be dropped completely on January 1, 1989, some on January 1, 1993 and the rest by January 1, 1998.

Here's What We Kept

- Tariffs will come down more slowly in some areas sensitive to U.S. competition:
 - most farm products and processed food;
 - textiles and clothing;
 - appliances; and,
 - many other manufactured goods.This will help these industries to adjust.
- For 20 years, we'll be able to put temporary tariffs on fresh fruits and vegetables if Canadian producers need special protection.

How Will Business Benefit?

- The U.S. Government collected almost \$900 million in tariffs on Canadian exports in 1986. These tariffs will disappear.
- High tariffs currently keep us out of some U.S. markets. With Free Trade, these markets will open up to Canadian goods and services.
- The U.S. will remove its customs user fee by 1993. This fee imposes a charge on all imports to the U.S. It currently adds over \$200 million a year to the cost to U.S. buyers of Canadian goods.
- With our own tariffs gone, Canadian business people will be able to import a wider range of U.S. goods at lower cost. This will help them keep their production costs down.

How Will You Benefit Personally?

- You will find Canadian and U.S. goods cheaper to buy.

Free Trade will encourage Canadian firms to compete on the basis of cost. Suppose you are building and furnishing a new home. Duty-free trade could save you up to \$8000 over present costs. If you earn \$23,000, lower prices would give you an extra \$700 to \$1000 in your pocket each year.

- Extra money in your pocket will recycle through the economy. It will create thousands of new jobs, particularly in the service sector. All regions of Canada will benefit.

TRADING RULES

What We Got

The new FTA sets up a Canada-U.S. Trade Commission to govern the whole Agreement and resolve trade problems as they arise.

The countries agreed on a unique new way to settle disputes. The Commission may refer trade disputes to special panels for binding decisions.

Either country can also request a panel to examine future changes to dumping and countervail laws.

Dumping involves selling goods in another country at lower than the fair market price in your own country. Countries impose countervailing duties when they judge that imports have been subsidized unfairly.

Both countries also agreed not to use technical standards as a barrier to trade.

Here's What We Kept

- We kept our power to protect Canadian producers against dumping or unfair U.S. subsidies.
- We kept our power to maintain and undertake new regional development programs, to promote research and development and assist small business.

How Do You Benefit?

If you are a Canadian investor or producer, the FTA will protect your access to the U.S. market. It

will prevent unfair action by U.S. competitors. You can put dumping and countervail cases before an impartial panel. This prevents one-sided decisions.

- The system for settling trade disputes will have a "watchdog" effect. This will discourage frivolous trade suits and cut the number of complaints.
- The FTA imposes strict time limits on settling disputes. So the system will resolve your trade problems quickly. It will replace rather than add to final appeal to U.S. courts.

AGRICULTURE

What We Got

- Removal of tariffs over 10 years.
- The new FTA will free Canada from U.S. beef and veal import laws.
- The FTA will prevent the U.S. from subsidizing farm exports to Canada.
- The U.S. cannot use technical regulations and disguised barriers to trade.

Here's What We Kept

- For the next 20 years, Canada can restore tariffs temporarily on fresh fruits and vegetables to counter American competition.
- We keep our present farm marketing boards. And we can put new ones in place.

How Do You Benefit?

- Canadians presently export to the U.S. almost \$4 billion a year in meat and livestock, grains and oilseeds, potatoes and processed food. Farm exports will grow under the FTA. If you are a farmer or producer, the deal gives you tariff-free trade and secure access to the U.S. market.
- We will protect farm income and jobs in agriculture. Our marketing boards are safe.
- Food processors will have access to competitively priced goods.
- These benefits will help farmers and producers across the country.

ENERGY

What We Got

- The FTA gives us secure and guaranteed American markets for Canadian oil, gas, coal, electricity or uranium.
- It eliminates tariffs on crude oil and refinery products.
- It puts in place special consultation so that the U.S. does not discriminate against Canadian energy products.
- The U.S. and Canada have agreed in times of shortage to treat each other fairly.

Here's What We Kept

- We keep full power to monitor energy exports, to ensure we have enough for our own needs.
- We retain the right to decide in Canada if we need to conserve our supplies, and by what means.
- Canadian energy will be sold at made-in-Canada prices negotiated by Canadian producers.
- Current investment policies remain intact.

How Do You Benefit?

- With secure, huge markets in the U.S. our energy resources will be developed sooner, providing jobs and energy security.
- All regions will benefit — British Columbia from electricity exports, Alberta from oil and gas, Saskatchewan from oil and uranium, Manitoba from electricity, Ontario from electricity and uranium, Quebec and New Brunswick from electricity, and Nova Scotia and Newfoundland from oil and gas development.
- Canada's energy security lies not in locking resources in the ground but in developing them to the benefit of all regions.

SERVICES

What We Got

- Canada and the U.S. agreed on a code of principles governing the service sector. The code will apply to future laws and regulations.
- The FTA will ease border crossing for Canadians engaged in business in the U.S.
- The two nations agreed to work towards recognizing and accepting the qualifications of each others professionals. The imminent agreement by the architects serves as a model for professions.

Here's What We Kept

- If you are a Canadian provider of enhanced telecommunications, such as electronic mail, the FTA guarantees your existing access to the U.S. market. This will help you expand your sales opportunities.
- Original financial recording and certain data processing of records must continue to be carried out in Canada.

How Do You Benefit?

- The U.S. agreed to treat Canadian suppliers of services equally in future legislation. This will ensure that Canadian service businesses can compete with U.S. companies on an equal footing.
- The provincial governments will continue to provide enhanced telecom services such as electronic mail exclusively through their own authorities.
- All regions will benefit, especially Ontario and Quebec, which are major suppliers of high-tech services.

GOVERNMENT PROCUREMENT

What We Got

- The U.S. agreed to give Canadians equal access to bid on most U.S. federal government

contracts worth between U.S.\$25,000 and U.S.\$171,000.

How Do You Benefit?

- If you are a Canadian supplier, you will have access to \$4 billion more in U.S. government contracts. U.S. suppliers can compete for Canadian government contracts worth an additional \$650 million.
- All regions of Canada will benefit. It is good for small business.

AUTOS

What We Got

- The new Free Trade deal phases out all tariffs on Canada-U.S. automotive products over 10 years.
- Producers will have to have 50 per cent North American content in their vehicles, to qualify for tariff-free trade between Canada and the U.S.

Here's What We Kept

- The FTA keeps Auto Pact conditions and benefits for GM, Ford and Chrysler.
- The Big Three must keep their commitments covering Canadian production levels.

How Do You Benefit?

- The deal is binding on all Canada-U.S. auto trade, including that now conducted under the Auto Pact.
- If you are a parts manufacturer, you will benefit from the new rules. The FTA encourages vehicle assemblers to purchase more Canadian and U.S. parts.
- Ontario and Quebec will be the major industrial beneficiaries.
- Canadians will be able to import used cars and trucks.

INVESTMENT

What We Got

- The FTA ensures that Canadian investors get continued secure and equal access to U.S. markets.
- The FTA explicitly recognizes Canada's right to review major takeovers by U.S. interests.

Here's What We Kept

- Canada keeps the right to restrict U.S. investment in key sectors such as energy, transportation and culture.

How Do You Benefit?

- In recent years, Canadians have invested more in the U.S. than vice versa. If you presently invest in the United States, the FTA will protect you from growing protectionist sentiment by guaranteeing equal access.
- Canada will keep attracting productive foreign investment under the new Free Trade deal. We need foreign investment to develop our economy fully, but we will keep Canadian control in key sectors.
- Foreign investment will create jobs in all regions.

FINANCIAL SERVICES

What We Got

- The U.S. agreed to guarantee Canadian banks their existing rights to engage in interstate banking.
- The FTA will let Canadian banks in the U.S. underwrite and deal in Canadian government bonds and treasury bills in the U.S.
- Canada's insurance industry will get secure access to the U.S. market.
- The deal guarantees that Canadian banks will get the full benefit of U.S. financial reform when and if the U.S. amends its banking laws.

Here's What We Kept

- Canada will keep the right to control entry of foreign banks into Canadian financial markets.
- Canada will keep full power to regulate chartered financial institutions operating in Canada.

How Do You Benefit?

- The FTA will open up a major new area of the securities market for Canadian banks in the U.S.
- If you are a Canadian bank or insurance company or a shareholder in one, you will have secure access to the U.S. You can compete on an equal footing with your American counterparts.



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada

INVESTMENT

Here's What We Keep

- Canada will keep the right to control entry of foreign banks into Canadian financial markets.
- Canada will keep the power to regulate cross-border financial institutions operating in Canada.
- The FTA explicitly recognizes that the U.S. securities market for Canadian banks in the U.S. will open up a major new area of the securities market for Canadian banks in the U.S.
- If you are a Canadian bank or insurance company or a shareholder in one, you will now have secure access to the U.S. You can compete on an equal footing with your American counterparts.

How Do You Benefit?

- In recent years, Canadians have invested more in the U.S. than vice versa. If you presently own U.S. stocks, the FTA will protect you from growing protectionist barriers by guaranteeing equal access.
- Canada will keep attracting productive foreign investment under the new Free Trade deal. We need foreign investment to develop our economy fully, but we will keep Canadian control in key sectors.
- Foreign investment will create jobs in all regions.

FINANCIAL SERVICES

What We Got

- The U.S. agreed to guarantee Canadian banks their existing right to engage in interstate banking.
- The FTA will let Canadian banks in the U.S. underwrite and deal in Canadian government bonds and treasury bills in the U.S.
- Canada's insurance industry will get secure access to the U.S. market.
- The deal guarantees that Canadian banks will get the full benefit of U.S. financial reform when and if the U.S. amends its banking laws.

Notre nouvel Accord de libre-échange

DOC

CA1

EA

88K21

EXF

AVANTAGES

POUR LES CANADIENS



Canada

Des Prix
d'Assise

DOCS

CA1 EA 88K21 EXF

Canada's new free trade agreement : key
benefits

.B4328632(E) .B4328644(F)

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045745 8

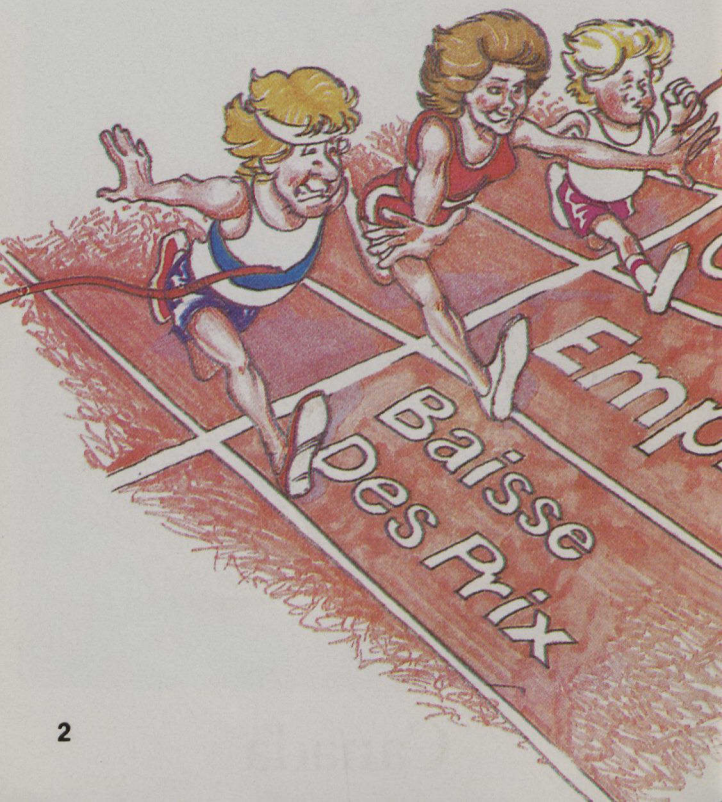
Le Canada et les États-Unis ont récemment négocié un Accord de libre-échange qui profitera à chaque région du pays et à tous les secteurs de l'économie. Voici pourquoi.

- **Le Canada sera plus concurrentiel.**

Si vous exportez vers les États-Unis, vous aurez accès à un marché plus vaste et plus stable. Vous pourrez donc produire plus efficacement et en plus grandes quantités des gammes de produits plus importantes. Vos coûts de revient seront alors moindres. Le fait de nous attaquer dès aujourd'hui au marché américain nous aidera également à affronter la concurrence à l'échelle internationale.

- **Les coûts et les prix diminueront.**

Si vous voulez acheter des produits d'épicerie, des appareils ménagers, des vêtements ou une voiture, vous profiterez d'un meilleur choix et de meilleurs prix. Vous dépenserez de façon plus judicieuse.



- **Les Canadiens auront de meilleures perspectives d'emploi**

- dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et minière et de la fabrication;
- dans le secteur des services (banques, assurances et télécommunications);
- dans le secteur énergétique; et
- dans la fourniture de biens et de services au gouvernement.

- **Les emplois seront plus intéressants et mieux rémunérés.**

La baisse des coûts se traduit par une augmentation des bénéfices. Par conséquent, les entreprises investiront davantage dans la technologie, ce qui permettra aux Canadiens d'accéder à des emplois plus intéressants et mieux rémunérés.

- **L'Accord protégera :**

- nos industries culturelles;
- nos programmes de développement régional;
- nos programmes sociaux;
- nos offices de commercialisation des produits agricoles.

Voyons comment les Canadiens profiteront du libre-échange.

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
Dept. of Foreign Affairs
and International Trade
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
125 Sussex
Ottawa K1A 0G2

croissance
lois

DROITS DE DOUANE

Un pays impose des droits de douane lorsqu'il ajoute une taxe sur les importations. Cette taxe fait augmenter le coût de ces importations.

Ce que nous avons obtenu

- Le Canada et les États-Unis ont convenu d'éliminer les droits de douane sur une période de 10 ans.

Certains droits seront complètement abolis le 1^{er} janvier 1989, d'autres le 1^{er} janvier 1993, et les autres le seront avant le 1^{er} janvier 1998.

Ce que nous avons conservé

- Les droits de douane seront réduits plus lentement dans certains secteurs sensibles à la concurrence américaine :
 - la plupart des produits agricoles et des aliments conditionnés;
 - les textiles et les vêtements;
 - les appareils ménagers; et
 - de nombreux autres produits manufacturés.Cela aidera ces industries à s'adapter.
- Pendant 20 ans, nous pourrions imposer des droits provisoires sur les fruits et les légumes frais si les producteurs canadiens ont besoin d'une protection spéciale.

Quels seront les avantages pour les entreprises?

- En 1986, le gouvernement des États-Unis a perçu près de 900 millions de dollars en droits de douane sur les exportations canadiennes. Ces droits seront abolis.
- À l'heure actuelle, les droits élevés nous excluent de certains marchés aux États-Unis. Grâce au libre-échange, les Canadiens pourront y vendre leurs produits et leurs services.
- D'ici 1993, les États-Unis élimineront les redevances pour opérations douanières qu'ils appliquent à toutes leurs importations. Ces redevances ajoutent actuellement plus de 200 millions de dollars par année aux coûts que doivent payer les acheteurs américains de produits canadiens.
- Une fois nos propres droits de douane éliminés, nos gens d'affaires pourront importer une plus large gamme de produits américains à moindre coût, ce qui leur permettra de réduire leurs frais de production.

Qu'en est-il pour vous?

- Les produits canadiens et américains seront moins coûteux à l'achat.

Le libre-échange incitera les entreprises canadiennes à offrir leurs produits et services à des coûts concurrentiels. Supposons que vous construisez et meublez une nouvelle maison. Le commerce en franchise pourrait vous permettre d'économiser jusqu'à 8 000 \$ par rapport à la situation actuelle. Si vous gagnez 23 000 \$, l'abaissement des prix vous donnerait un pouvoir d'achat additionnel de 700 à 1 000 \$ par année.

- Cet argent supplémentaire sera réinjecté dans l'économie et assurera la création de milliers d'emplois, surtout dans le secteur des services. Toutes les régions du Canada en bénéficieront.

RÈGLES COMMERCIALES

Ce que nous avons obtenu

Le nouvel Accord prévoit la création d'une Commission mixte du commerce canado-américain pour surveiller l'application globale de l'Accord et résoudre les problèmes commerciaux qui surgiront.

Les deux pays ont convenu d'un nouveau mécanisme unique de règlement des différends. La Commission pourra référer certains problèmes à des groupes spéciaux dont les décisions seront exécutoires.

Les deux pays pourront aussi demander à un groupe spécial d'étudier d'éventuelles modifications aux lois sur les droits antidumping et compensatoires.

Il y a dumping si l'on exporte un produit à un prix inférieur à sa juste valeur marchande dans le pays de production. Les pays imposent des droits compensatoires lorsqu'ils estiment que des importations font l'objet de subventions déloyales.

Les deux pays ont également convenu de ne pas utiliser les normes techniques pour faire obstacle au commerce.

Ce que nous avons conservé

- Nous avons conservé le droit de protéger les producteurs canadiens face aux pratiques de dumping ou aux subventions déloyales utilisées par les États-Unis.
- Nous avons conservé le droit de créer et d'offrir des programmes de développement régional, de pro-

mouvoir la recherche-développement et d'aider les petites entreprises.

Qu'en est-il pour vous?

Si vous êtes un investisseur ou un fabricant canadien, l'Accord garantira votre accès au marché américain et vous protégera face aux pratiques déloyales de vos concurrents aux États-Unis. Vous pourrez soumettre les affaires de dumping et de droits compensatoires à un groupe impartial, ce qui évitera les décisions unilatérales et partiales.

- Le mécanisme de règlement des différends aura un effet dissuasif, éliminera les poursuites injustifiées et réduira le nombre de plaintes.
- L'Accord prévoit des délais précis pour le règlement des différends afin que le problème soit traité rapidement. En outre, ce mécanisme remplacera la procédure de dernier recours aux tribunaux américains.

AGRICULTURE

Ce que nous avons obtenu

- Les droits de douane seront éliminés sur une période de 10 ans.
- L'Accord soustrait le Canada aux lois américaines sur les importations de viande de boeuf et de veau.
- L'Accord empêchera les Américains de subventionner leurs exportations de produits agricoles au Canada.
- Les États-Unis ne pourront invoquer les règlements techniques ou utiliser des obstacles déguisés au commerce.

Ce que nous avons conservé

- Durant les 20 prochaines années, le Canada pourra rétablir provisoirement ses droits de douane sur les fruits et légumes frais pour contrer la concurrence américaine.
- Nous avons conservé nos offices de commercialisation des produits agricoles et nous pouvons en créer d'autres.

Qu'en est-il pour vous?

- À l'heure actuelle, les Canadiens exportent chaque année aux États-Unis pour près de 4 milliards de dollars de viandes, de bétail, de céréales, d'oléagi-

neux, de pommes de terre et d'aliments conditionnés. Les exportations de produits agricoles augmenteront avec l'Accord. Si vous êtes agriculteur ou producteur, vous bénéficierez d'un accès libre et sûr au marché américain.

- Nous protégerons les revenus et les emplois des agriculteurs. Nos offices de commercialisation ne sont pas touchés.
- Les entreprises de conditionnement des aliments auront accès à des produits dont le prix sera concurrentiel.
- Ces avantages aideront les agriculteurs et les producteurs de toutes les régions du pays.

ÉNERGIE

Ce que nous avons obtenu

- L'Accord nous donne un accès sûr et garanti aux marchés américains pour nos exportations de pétrole, de gaz, de charbon, d'électricité et d'uranium.
- Il élimine les droits de douane sur le pétrole brut et les produits du raffinage.
- Il prévoit des consultations spéciales pour empêcher les États-Unis d'adopter des mesures discriminatoires à l'encontre de nos produits énergétiques.
- En période d'insuffisance des approvisionnements, le Canada et les États-Unis traiteront entre eux de façon équitable.

Ce que nous avons conservé

- Nous conservons le plein droit de surveiller nos exportations de produits énergétiques pour assurer que nous en avons suffisamment nous-mêmes.
- Nous maintenons notre droit de décider si nous devons conserver nos approvisionnements et, le cas échéant, par quels moyens.
- Les produits énergétiques du Canada seront vendus au prix en vigueur au pays, lequel aura été négocié par les producteurs canadiens.
- Nos actuelles politiques d'investissement sont maintenues.

Qu'en est-il pour vous?

- L'accès sûr aux énormes marchés américains nous permettra d'exploiter plus tôt nos ressources énergétiques, de créer des emplois dans ce secteur et de garantir nos approvisionnements en énergie.

- Toutes les régions seront avantagées : la Colombie-Britannique pour l'électricité, l'Alberta pour le pétrole et le gaz, la Saskatchewan pour le pétrole et l'uranium, le Manitoba pour l'électricité, l'Ontario pour l'électricité et l'uranium, le Québec et le Nouveau-Brunswick pour l'électricité, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve pour l'exploitation du pétrole et du gaz.
- Notre sécurité énergétique découle non pas de la conservation des ressources sur place, mais de leur exploitation pour le bénéfice de toutes les régions du pays.

SERVICES

Ce que nous avons obtenu

- Le Canada et les États-Unis ont convenu d'un ensemble de principes devant régir le secteur des services. Ces principes s'appliqueront aux lois et règlements futurs.
- L'Accord facilitera l'entrée aux États-Unis des Canadiens qui doivent s'y rendre pour affaires.
- Les deux pays ont accepté de chercher à faire reconnaître et accepter les qualifications de leurs professionnels respectifs. L'entente imminente entre les architectes servira de modèle aux autres professions.

Ce que nous avons conservé

- Si vous êtes un fournisseur canadien de services de télécommunications améliorés comme le courrier électronique, l'Accord garantira l'accès que vous avez déjà au marché américain. Vous pourrez ainsi augmenter vos ventes.
- Le Canada continuera d'assurer l'enregistrement original des données financières et le traitement de certains dossiers.

Qu'en est-il pour vous?

- Les États-Unis ont convenu d'accorder un traitement égal aux fournisseurs canadiens de services dans leurs lois futures. Les entreprises canadiennes du secteur des services pourront ainsi concurrencer les sociétés américaines sur un pied d'égalité.
- Les gouvernements provinciaux continueront de fournir des services exclusifs de télécommunications améliorés comme le courrier électronique.
- Toutes les régions seront avantagées, surtout l'Ontario et le Québec, qui sont d'importants fournisseurs de services de pointe.

MARCHÉS PUBLICS

Ce que nous avons obtenu

- Les États-Unis ont accepté de donner aux Canadiens des possibilités égales de soumissionner la plupart des marchés du gouvernement fédéral américain valant entre 25 000 \$US et 171 000 \$US.

Qu'en est-il pour vous?

- Si vous êtes un fournisseur canadien, vous aurez accès à des marchés publics américains représentant un marché supplémentaire de 4 milliards \$. Les fournisseurs américains pourront aussi soumissionner sur nos marchés, ce qui représente pour eux un marché supplémentaire de 650 millions \$.
- Toutes les régions du Canada en profiteront. Ce sera bon pour l'ensemble de l'économie.

PRODUITS AUTOMOBILES

Ce que nous avons obtenu

- Le nouvel accord de libre-échange éliminera sur 10 ans les droits de douane sur les produits automobiles échangés entre le Canada et les États-Unis.
- Les véhicules produits devront avoir une teneur nord-américaine de 50 % pour bénéficier du régime de franchise entre le Canada et les États-Unis.

Ce que nous avons conservé

- L'Accord maintient les conditions et avantages que le Pacte de l'automobile accordait à GM, à Ford et à Chrysler.
- Les Trois Grands doivent continuer de respecter les engagements qu'ils ont pris touchant les niveaux de production au Canada.

Qu'en est-il pour vous?

- L'Accord englobe tout le commerce canado-américain des produits automobiles, y compris celui mené en vertu du Pacte de l'automobile.
- Si vous êtes un fabricant de pièces, vous profiterez des nouvelles règles. L'Accord encourage les entreprises de montage à acheter plus de pièces de fabrication canadienne et américaine.
- L'Ontario et le Québec seront les grands bénéficiaires.
- Les Canadiens pourront importer des États-Unis des voitures et des camions usagés.

INVESTISSEMENT

Ce que nous avons obtenu

- L'Accord garantit que les investisseurs canadiens auront en permanence un accès sûr et égal aux marchés américains.
- L'Accord reconnaît explicitement le droit qu'a le Canada d'examiner les principales acquisitions par des intérêts américains.

Ce que nous avons conservé

- Le Canada se garde le droit de restreindre les investissements américains dans des secteurs clés comme l'énergie, les transports et la culture.

Qu'en est-il pour vous?

- Ces dernières années, les investissements canadiens directs aux États-Unis ont été plus importants que les investissements américains chez nous. Si vous investissez déjà aux États-Unis, l'Accord vous protégera du protectionnisme accru dans ce pays en vous y garantissant un accès égal.
- Le Canada continuera de rechercher les investissements étrangers productifs. Nous avons besoin des investissements étrangers pour développer pleinement notre économie, mais nous maintiendrons le contrôle du Canada sur les secteurs clés.
- Les investissements étrangers créeront des emplois dans toutes les régions.

SERVICES FINANCIERS

Ce que nous avons obtenu

- Les États-Unis ont accepté de garantir aux banques canadiennes le droit qu'elles ont déjà de mener des activités bancaires inter-États.
- L'Accord permettra aux banques canadiennes actives aux États-Unis de souscrire et de négocier aux États-Unis des obligations et des bons du Trésor du gouvernement canadien.
- Notre industrie de l'assurance aura un accès assuré au marché américain.
- L'Accord garantit que les banques canadiennes tireront pleinement avantage de la réforme financière américaine lorsque les États-Unis amenderont leur législation sur les banques.

Ce que nous avons conservé

- Le Canada gardera le droit de contrôler l'entrée des banques étrangères sur les marchés financiers canadiens.
- Le Canada gardera son plein pouvoir de réglementer les établissements financiers à charte actifs au Canada.

Qu'en est-il pour vous?

- L'Accord ouvrira aux banques canadiennes actives aux États-Unis l'important nouveau domaine du marché des valeurs mobilières.
- Si vous êtes une banque ou une compagnie d'assurance canadienne ou que vous êtes actionnaire de l'une de ces institutions, vous aurez un accès assuré aux États-Unis. Vous pourrez concurrencer vos homologues américains à armes égales.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

INVESTISSEMENT

- Le Canada gardera le droit de contrôler l'accès des banques étrangères sur les marchés financiers canadiens.
- L'Accord garantit que les investisseurs canadiens auront le même droit de placement que les investisseurs américains dans les établissements financiers à l'étranger.
- L'Accord reconnaît explicitement le droit du Canada de limiter les investissements par des entreprises étrangères dans les secteurs sensibles.

- L'Accord ouvre aux banques canadiennes actives aux États-Unis l'imposant marché financier des États-Unis.
- Le Canada continuera de garantir le contrôle des investissements étrangers sur les secteurs sensibles.
- Si vous êtes une banque ou une compagnie d'assurance canadienne, vous aurez un accès assuré à l'une de ces institutions.

- Ces derniers années, les investisseurs canadiens directs aux États-Unis ont été plus importants que les investissements américains chez nous. Si vous investissez aux États-Unis, l'Accord vous protégera des mesures de protection des États-Unis en matière d'accès au marché canadien.
- Le Canada continuera de rechercher les investissements étrangers productifs. Nous avons besoin des investissements étrangers pour développer pleinement notre économie, mais nous maintiendrons le contrôle du Canada sur les secteurs clés.
- Les investissements étrangers créent des emplois dans toutes les régions.

SERVICES FINANCIERS

Ce que nous avons obtenu

- Les États-Unis ont accepté de garantir aux banques canadiennes le droit qu'elles ont déjà de mener des activités bancaires inter-États.
- L'Accord permettra aux banques canadiennes actives aux États-Unis de souscrire et de négocier aux États-Unis des obligations et des bons du Trésor du gouvernement canadien.
- Notre industrie de l'assurance aura un accès assuré au marché américain.
- L'Accord garantit que les banques canadiennes bénéficieront pleinement avantage de la réforme financière américaine lorsque les États-Unis modifieront leur législation sur les banques.